

**Association des Professeurs de l'Ecole Normale de Musique de  
Paris  
Alfred Cortot**

---

*Président : Jacques LAGARDE  
Vice-Présidente : Cécile EDEL-LATOS  
Secrétaire Général : Patrick ZYGMANOWSKI  
Trésorier : Olivier ADAM*

## **Assemblée Générale du Samedi 15 Novembre 2014**

Étaient présents : Mmes Rasquier, Girod, Flory, Pictet, Martigny, Rodde, Flory, Miranda, De Buchy, Buffet, Edel-Latos - M. Pigeon, Girard, Gorog, Rigutto, Risler, Zygmanski, Volochine, Goulard, Adam, Lagarde.

Membres excusés : Mmes Garcisanz, Queffelec, Teulieres-Sommers, Thinat, Ikeda - M. Mouilliere, Xuereb, Berchot, Andia

### **Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer à 10 heures 15.**

Jacques LAGARDE, président, ouvre l'assemblée des professeurs présents. Il fait état en premier lieu de la démission de monsieur Antoine GOULARD, actuel Secrétaire Général qui est appelé à d'autres fonctions. Il le remercie chaleureusement pour son dévouement et son investissement depuis sa prise de fonction en 2010. Le poste est donc à pourvoir (vote à venir durant cette même assemblée) et dans l'attente de la nomination du nouveau secrétaire général, madame Cécile EDEL-LATOS accepte de prendre en charge la rédaction du présent rapport sous le contrôle du bureau de l'Association.

---

En préambule, l'assemblée réunie tient unanimentement à regretter l'insuffisance de la reconnaissance (malgré sa légitimité intrinsèque) qui lui est accordée par la direction de l'Ecole.

Pour assurer une plus grande participation à notre association, une large concertation sur le choix des jours de réunion ou d'assemblée va être engagée pour satisfaire l'ensemble du corps professoral.

---

Le président, Jacques LAGARDE fait un bref rappel des événements ou faits marquant créés par l'association des Professeurs :

- les Concerts de Midi (Mardi et Jeudi)
- La subvention de la SPEDIDAM en 1990 (interrompue à nouveau depuis quelques années). *Il est à noter que cette dernière subvention a été nécessaire à l'École pour son bon fonctionnement*
- le concert annuel des professeurs

Grâce à l'intervention de madame Marie-Antoinette PICTET, la banque du Crédit du Nord nous soutient pour l'organisation de quelques concerts d'élèves destinés à ses clients et pour le concert annuel des professeurs, événement musical très apprécié des étudiants et du public extérieur (les

dernières éditions entièrement « complètes ». L'excellence de notre corps professoral est reconnue dans le monde entier (pour preuve, la multitude de masterclass données hors de l'École dans les plus grandes capitales), ce qui paraît ne pas rendre nécessaire l'intervention de professeurs extérieurs (classes de maîtres données tout au long de l'année scolaire) pour assurer le rayonnement de notre établissement.

L'Assemblée Générale regrette que la Direction de l'École n'ait pas encore accordé de siège d'observateur aux professeurs au Conseil d'Administration. Elle demande en outre au Président et au Secrétaire général de solliciter à nouveau la Direction sur cette participation et d'informer les membres de la réponse de la Direction. Cet usage qui permet d'associer les professeurs plus étroitement à la direction est pratiqué aujourd'hui dans tous les établissements d'enseignement supérieur (comme les universités françaises par exemple).

Patrick ZYGMANOWSKI propose de créer un site Internet (associé à un compte Facebook) indépendant pour promouvoir l'historique et l'actualité des professeurs. Il émet le souhait que soit créée une communication régulière dans la Newsletter de l'École Normale pour les événements réguliers de l'Associations ainsi que les activités du corps enseignant, pierre angulaire de l'École.

De nombreuses questions se posent et Jacques LAGARDE dirige les débats :

Beaucoup de professeurs voudraient pouvoir intervenir dans le choix des morceaux imposés comme cela se pratique dans la plupart des conservatoires. Marie-Catherine GIROD propose de créer une commission de professeur présidée par les directeurs aux études et aux concours qui pourrait voir le jour pour finaliser ces choix inhérents aux sessions d'examens de l'année scolaire en cours (2014 / 2015). Elle propose également qu'un choix de deux œuvres soit possible pour les morceaux imposés afin d'éviter les problèmes de mains pour les pianistes.

Les professeurs notent la présence d'un membre supplémentaire au jury des éliminatoires 2014 mais jugent cette présence unique insuffisante pour obtenir un jugement équitable.

Igor VOLOCHINE note une situation ambiguë dans le choix et la manière de changer les œuvres en cours de travail pour les morceaux imposés (année scolaire 2013/ 2014). Il estime que le choix des morceaux devrait être fait par des violonistes pédagogues professionnels et reconnus.

Bruno RIGUTTO propose de remettre le morceau imposé en épreuve finale, comme dans le passé. Cécile EDEL-LATOS émet des réserves au vu de la lourdeur du programme, tandis que l'éliminatoire dans sa forme actuelle permet de couper le programme en deux parties.

Françoise BUFFET-ARSENJEVIC demande qu'une liste soit proposée pour choisir l'œuvre contemporaine qui devrait être mise au programme (référence faite au dernier courrier de David LIVELY). Les professeurs pourraient en effet proposer des œuvres qui seraient compilées dans une liste pré-établie.

Bruno RIGUTTO relate certains échos venant d'importantes écoles en Chine. Le diplôme de l'école serait désormais jugé trop difficile voire inaccessible du fait de la rigueur de sélection et de l'élévation continue du niveau de performances requis par les jurys des concours, alors que par ailleurs les tarifs de l'École augmentent ainsi que le coût de la vie dans la capitale. Des instances chinoises recommanderaient donc à leurs étudiants de s'inscrire dans les conservatoires à rayonnement départementaux ou régionaux (les diplômes de ces établissements sont aussi bien considérés que les nôtres). Patrick ZYGMANOWSKI confirme avoir perdu certains élèves pour les mêmes raisons depuis deux ans. Tout cela inquiète les professeurs. L'assemblée souhaiterait par exemple qu'il soit possible à un élève qui n'obtiendrait pas la note requise pour passer au niveau supérieur du fait de défaillances accidentelles de n'avoir pas nécessairement à redoubler. Un certain nombre d'élèves quittent alors l'École pour poursuivre leur formation par exemple dans des conservatoires. La participation au jury des professeurs de l'élève permettrait de mieux éclairer les décisions.

Siège social : 114 bis Boulevard Malesherbes - 75017 PARIS -  
Tél : 01 47 63 85 72  
Association régie par la loi 1901 à but non lucratif

Olivier ADAM, trésorier de l'Association présente les comptes de l'année en cours en attendant d'en donner le détail lors de l'Assemblée Générale de mars 2015.

Le Trésorier ayant rappelé que la délivrance de bourses d'études allant de 500 € à 2 000 € avait été prévue, Jacques Lagarde propose qu'un comité ad hoc représentatif de plusieurs disciplines soit constitué dans les semaines qui viennent pour recueillir, étudier et proposer dans les deux mois d'attribuer quelques bourses à des élèves particulièrement méritants dans le besoin qui n'auraient pas bénéficié de soutien de la part d'autres institutions. Le bureau de l'Association validera les

bénéficié de soutiens de la part d'autres institutions. Le bureau de l'Association validera les propositions faites par le Comité et décernera les bourses

La subvention du Crédit du Nord s'élève à 3000 € pour l'année 2014. L'association compte obtenir la même somme pour l'année 2015. Rappelons que grâce au truchement de notre association, l'École est entrée en contact avec la banque du Crédit de Nord et a pu recueillir ainsi à ce jour d'une aide pour l'élaboration de ses masterclass.

#### Élection du nouveau secrétaire général

Candidats : Raphaël ANDIA, Patrick ZYGMANOWSKI

En l'absence excusée de monsieur ANDIA, Patrick ZYGMANOWSKI est élu à l'unanimité nouveau secrétaire général de l'Association des Professeurs.

Le concert des Professeurs se déroulera le 17 mars 2015 en la salle A. Cortot (20 heures 30). Nous vous y attendons très nombreux.

**Plus rien n'étant à débattre, la séance est levée à 12 heures 45.**

Le Président,

*Jacques Lagarde*

#### **Points à suivre :**

- ◆ Création du site internet (mise en ligne fin janvier 2015)
- ◆ Communication régulière au sein de la Newsletter de l'École Normale
- ◆ Proposition au conseil d'administration de l'École de désigner et nommer en son sein à titre d'observateur (sans voix élective) un représentant de l'Association qui serait un membre du bureau. Il serait lié par le principe de confidentialité des débats décidés comme tels et informerait l'Association des informations concernant les professeurs.
- ◆ Création d'une commission de professeurs présidée par les directeurs aux études et aux concours pour le choix des morceaux imposées (liste exhaustive)
- ◆ Établissement du programme du prochain concert des professeurs du 17 mars prochain
- ◆ Constitution du comité d'attribution des Bourses d'études de l'association des professeurs

